

Fixe 021 809 58 90
Portable 079 221 87 93
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier citrap-vaud
1000 Lausanne
Courriel didier.pantet@citrap-vaud.ch

Lausanne, le 8 juin 2021

Invitation à l'Assemblée générale 2021

Madame, Monsieur, chère membre de la citrap-vaud,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale qui aura lieu à

Prilly, le jeudi 24 juin 2021 à 18h00 (accueil dès 17h30)

Restaurant La Treille, 1^{er} étage, route de Cossonay 26 – à côté du magasin Coop

L'assemblée sera suivie d'une conférence de notre invité, **Monsieur Matthias Gfeller, de la section zurichoise de la citrap (IGöV Zürich) et ancien membre du gouvernement de Winterthur**. Il présentera son projet privé de « Stations-check » qui vise à affiner l'étude qualitative des gares, avant de nous faire également un tour d'horizon politique du tunnel de Brütten, qui finalisera la liaison S-Bahn directe entre Zurich et Winterthur.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de nous annoncer votre participation avec le bulletin d'inscription annexé ou par courriel **au plus tard le 21 juin 2021**.

Le port du masque sera obligatoire. Des masques et du gel désinfectant seront à disposition.

(ordre du jour et partie statutaire : voir page suivante)

L'ordre du jour de la partie statutaire sera le suivant :

1. Bienvenue ; élection de deux scrutateurs.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 (voir annexe).
3. Rapport du Comité
 - 3.1 Activité du Comité
 - 3.2 Activité du Groupe Transports Régionaux et Horaires (GT TRH)
 - 3.3 Activité du Groupe de travail Lausanne (GT Lausanne)
 - 3.4 Approbation du rapport et décharge.
4. Rapport du Délégué à la CITraP Suisse.
5. Rapport du Trésorier (voir annexe).
6. Rapport des vérificateurs des comptes 2019 et 2020, approbation des comptes et décharge.
7. Fixation du montant des cotisations 2022, budget 2021 (voir annexe).
8. Élection des membres du Comité
9. Élection de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant.
10. Divers et propositions individuelles. Celles-ci doivent si possible nous parvenir par écrit (poste ou courriel) jusqu'au 21 juin afin que nous puissions les inclure dans l'ordre du jour.

Avec nos très cordiales salutations,

Pour le Comité,
le secrétaire

Didier Pantet

Annexes : Inscription à l'AG 2021 / PV de l'AG 2020 / Comptes 2019 et 2020, Budget 2021